



Conseil de quartier
Des Châtelains

RAPPORT ANNUEL 2025

Avril 2026

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
1. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
2. TERRITOIRE	6
3. RAPPORT DES ACTIVITÉS 2025	7
 ANNEXE 1 ÉTAT FINANCIER	 10
ANNEXE 2 TABLEAU DES RÉOLUTIONS 2025	12

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Après une année mouvementée en 2024 où le conseil de quartier a senti les citoyens mobilisés pour leur milieu de vie, 2025 a été une année plutôt décevante. Notre constat est malheureusement sombre. L'analyse de nos demandes exprimées par résolution, nous amène à conclure que la Ville tient peu compte de nos opinions. Le plan particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Chauveau en est un bon exemple. Les activités de consultation ont pris fin cette année avec le dépôt de notre mémoire et l'énoncé de notre réponse finale à la demande d'opinion. Aucun ajustement demandé n'a été mis de l'avant par l'administration municipale. Une douche froide pour nous, les bénévoles du conseil d'administration qui avons pris le temps d'écouter les citoyens et d'analyser ce qui serait bénéfique pour nous, qui habitons ce quartier et qui vivons avec les impacts des décisions à long terme.

Nous avons également investi des efforts afin de recenser les passerelles non déneigées pour faire en sorte qu'elles le soient afin de sécuriser les nombreux usagers et favoriser la mobilité active. La passerelle Rubens a été priorisée depuis un an mais des refus sans équivoques nous ont été annoncés pour cet hiver encore.

Mobilisé depuis les débuts du programme de mobilisation à la sécurité routière en collaboration avec les écoles publiques primaires du quartier, le conseil de quartier a appris le printemps dernier que le volet financement a été aboli. Il s'agissait d'une occasion en or pour notre organisme d'être en action et de poser des gestes concrets dans notre milieu.

Avant de conclure, il ne serait pas honnête d'oublier le comité Des Châteliers en action, le projet porteur et positif auquel le conseil de quartier est intimement lié. Les bénévoles investissent temps et cœur pour créer des projets uniques pour les citoyens du quartier. La réponse toujours positive des citoyens confirme au conseil de quartier la nécessité pour ses membres de poursuivre le travail entamé au cours des dernières années.

Plusieurs membres quittent le navire, dont moi après près de 8 ans d'implication. Je souhaite la meilleure des chances aux prochains administrateurs et je souhaite que la ville de Québec, particulièrement les élus, écoute davantage dans le futur leurs conseils de quartier qu'ils ont choisi de mettre en place.

Isabelle Chabot
Présidente du Conseil de quartier Des Châteliers
Avril 2026

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du 31 mars 2026, le conseil d'administration du Conseil de quartier Des Châtelers est composé de :

- M^{me} Isabelle Chabot Présidente
- M. Pierre Turgeon Vice-président
- M^{me} Laurie Plamondon Trésorière
- M^{me} Valeriya Funtikova Secrétaire
- M. Cyril Janody Administrateur
- M. Jean-François Martineau Administrateur

Membres sans droit de vote :

- | | |
|--|---|
| M ^{me} Marie-Josée Asselin | Conseillère municipale, district électoral Loretteville-Des Châtelers |
| M ^{me} Catherine Deschamps | Conseillère municipale, district électoral Duberger-Les Saules |
| M ^{me} Dominique Gagnon
La Haute-Saint-Charles | Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de |
| M ^{me} Jennifer Vachon | Secrétaire de soutien |



La composition du conseil de quartier en avril 2025 : Valeriya Funtikova, Laurie Plamondon, Julie Renaud, Isabelle Chabot, Pierre Turgeon et Lorenzo Genois. Absent de la photo : Cyril Janody.

TERRITOIRE

Le quartier Des Châtelers est un territoire couvrant une partie du district électoral Loretteville-Des Châtelers, une partie de celui de Duberger-Les Saules et une partie du district électoral de Val-Bélair. La plus grande partie du territoire se situe dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles à part une section décrite plus bas qui fait partie de l'arrondissement Des Rivières.

En gros, le quartier est délimité à l'ouest par l'autoroute Henri-IV, à l'est, en partie par le boulevard de l'Ornière et la rue Monseigneur-Cooke. Au sud, le boulevard de l'Auvergne trace la limite, excepté pour le Carrefour Neufchâtel qui est englobé dans le quartier Des Châtelers. Au nord, le parc Montchâtel marque la fin du territoire Des Châtelers avec les rues Paul-Kane et Jade.

Le secteur au sud de l'avenue Chauveau faisant partie du quartier Des Châtelers appartient à l'arrondissement Des Rivières.

Comme écrit plus haut, le boulevard de l'Ornière marque une frontière, sauf pour la portion comprise entre les rues Durand et Chauveau. La limite sera la rivière Saint-Charles. Au nord de la rue Durand, cette section revient au quartier de Loretteville.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Une importante activité de consultation a pris fin en 2025, soit le plan particulier d'urbanisme (PPU) visant la portion Est du boisé des Châtels. Les administrateurs du Conseil de quartier des Châtels ont consulté les commentaires et les mémoires transmis par les citoyens afin de les représenter le mieux possible. Alors que de nombreux citoyens exigeaient la conservation intégrale du boisé des Châtels, d'autres demandaient l'abandon du développement industriel. Il était donc évident qu'il n'y avait pas d'acceptabilité sociale pour un développement industriel. Le Conseil de quartier, après plusieurs mois de mobilisation, a donc déposé son mémoire.

Devant la volonté ferme de la Ville et du promoteur de poursuivre le projet de développement, et ce, malgré le manque d'acceptabilité sociale, les membres du CQ se sont prononcés en faveur du projet de PPU conditionnellement à l'application de six ajustements. Le principal ajustement demandé consistait à restreindre le développement industriel au sud du corridor de transport d'Hydro-Québec et à l'Est du ruisseau central afin de préserver de précieux milieux humides. À la grande déception du conseil de quartier, aucun ajustement n'a été retenu.

Des Châtels en action



Le comité citoyen *Des Châtels en action* a été encore très actif en 2025. Il faut rappeler que ces projets réalisés contribuent à atteindre les objectifs du Plan d'actions du Conseil de quartier.

Liste des projets réalisés (ou planifiés) :

- Café réparation - 6 avril et 9 novembre 2025
- Rendez-vous du jardinage - 4 mai 2025
- Des Châtels en p'tites roues – 18 mai 2025 (annulé en raison de la pluie)
- Convergence Vélo – 31 mai 2025 (annulé en raison de la pluie)
- RÉPAR'ACTION – 4 mars 2026

Soulignons une initiative d'une membre du comité en 2025. Elle a construit une boîte aux livres et l'a installé dans le sud du quartier pendant la période estivale afin de rendre accessible la lecture et encourager l'économie circulaire.

Les activités de Des Châtel en action se poursuivent. Voici les projets dans les cartons du groupe en 2026 :

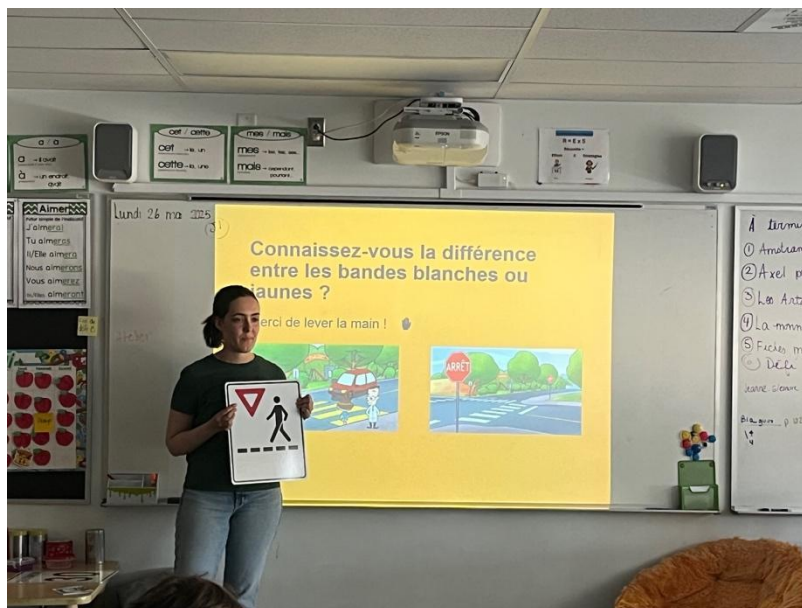
- RÉPAR'ACTION – 1 avril 2026 (possibilité d'une fréquence augmentée au mois)
- Rendez-vous du jardinage – 25 avril 2026
- Des Châtel en p'tites roues – 23 mai 2026
- Convergence Vélo – 30 mai 2026

Vous retrouverez plus d'informations sur Des Châtel en action en consultant son site [Web.](https://sites.google.com/view/des-chatels-en-action)

(<https://sites.google.com/view/des-chatels-en-action>)

Sensibilisation des automobilistes sur la sécurité routière

Le conseil de quartier continue ses actions en matière de sensibilisation sur la sécurité routière auprès des automobilistes, des cyclistes et des piétons. En collaboration avec l'établissement scolaire et grâce au Programme de mobilisation à la sécurité routière de la Ville de Québec, les élèves de l'école Saint-Claude ont eu la chance d'assister à trois activités offertes par Accès Transports Viables.



En mai 2025, la formation **Initiation à la sécurité routière a été donnée** à 361 élèves. L'animation vise à sensibiliser les jeunes aux bienfaits des transports actifs tels que la marche et le vélo, en abordant des thèmes comme le code de sécurité routière, les bons comportements sur la route, la signalisation et les aménagements sécuritaires.

Également en mai, la formation **Ça marche!** qui vise à enseigner aux jeunes comment se déplacer à pied de manière autonome et sécuritaire vers l'école et dans leur quartier a eu lieu dans une classe de 3^e année permettant de sensibiliser 24 élèves.

Enfin, 96 élèves ont pu participer à la formation **Parc d'éducation à la sécurité routière**, en octobre dernier. Une reproduction miniature d'un réseau routier comportant un ensemble de rues et d'intersections dotées de signalisation offre l'occasion aux enfants d'explorer les règles de sécurité routière à pied, à vélo et en auto. Ils sont ainsi sensibilisés à la cohabitation entre les usagers et usagères.

Malheureusement le programme de mobilisation à la sécurité routière de la Ville n'a pas été renouvelé. Le CQ n'a donc pas pu proposer cette année aux autres écoles du quartier la tenue d'activités de formation en collaboration de Accès Transports Viables.

Mobilité active

Engagé afin de favoriser la mobilité active, le conseil de quartier a fait de nombreuses démarches afin de recenser les passages piétons non déneigés dans le quartier. La passerelle Rubens a été ciblée par les membres afin d'initier des démarches auprès de la Ville en vue qu'un déneigement soit fait. Malheureusement, malgré la proactivité du conseil de quartier, un déneigement a été écarté par la Ville pour des raisons techniques pour cet hiver.

Depuis quelques années, le conseil de quartier est aussi en contact avec Communauto dans le but d'accueillir une station dans le quartier. L'arrivée d'une station de ce service d'autopartage dans Loretteville constitue une bonne nouvelle pour la communauté.

Le conseil de quartier poursuit son implication sur la Table de concertation vélo (TCC) par l'entremise de Pierre Turgeon, vice-président du Conseil de quartier.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée annuelle générale s'est tenue le 9 avril 2025 à l'édifice Denis-Giguère. Deux organismes bien impliqués dans le milieu nous ont présenté leurs services, soit Accès Transports Viables et La Pieuvre.

ANNEXE 1 - ÉTATS FINANCIERS

CONSEIL DE QUARTIER DES CHÂTELS - Bilan au 31 décembre 2025

Solde du budget de fonctionnement au 31 décembre 2025		1 172,58\$
Solde du budget Sécurité routière au 31 décembre 2025		1 153,55\$
Solde du budget du comité Événements au 31 décembre 2025		1 157,28\$
	Total	3 483,41\$
Solde du budget 2024	Total	3 380,85\$

Bilan financier - Budget de fonctionnement CQ des Châtel's				
Solde du budget de fonctionnement 2024			Montant	
31 décembre 2024			1 152,65\$	
Transactions 2025	Résolution	Dépôt	Retrait	Total
2025-01-08 Ville de Québec - Chèque budget de fonctionnement		1 985,00\$		3 137,65\$
2025-01-10 Secrétariat de soutien	2025-01		125,00\$	3 012,65\$
2025-01-31 Frais bancaire			2,95\$	3 009,70\$
2025-02-21 Secrétariat de soutien	2025-04		125,00\$	2 884,70\$
2025-02-24 Ajustement avec le compte Sécurité routière			8,96\$	2 875,74\$
2025-02-25 Dépenses Google Drive (Isabelle Chabot)	2025-05		19,26\$	2 856,48\$
2025-02-28 Frais bancaire			2,95\$	2 853,53\$
2025-03-24 Secrétariat de soutien	2025-10		125,00\$	2 728,53\$
2025-03-31 Frais bancaire			2,95\$	2 725,58\$
2025-04-17 Secrétariat de soutien	2025-13		125,00\$	2 600,58\$
2025-04-17 Secrétariat de soutien	2025-13		125,00\$	2 475,58\$
2025-04-30 Frais bancaire			2,95\$	2 472,63\$
2025-05-21 Paiement Vitalo (journée jardinage)	2025-08		672,60\$	1 800,03\$
2025-05-30 Frais bancaire			2,95\$	1 797,08\$
2025-06-03 Ristourne		2,34\$		1 799,42\$
2025-06-12 Paiement déjeuner PPU Chauveau	2025-20		191,19\$	1 608,23\$
2025-06-19 Secrétariat de soutien	2025-19		125,00\$	1 483,23\$
2025-06-30 Frais bancaire			2,95\$	1 480,28\$
2025-07-31 Frais bancaire			2,95\$	1 477,33\$
2025-08-29 Frais bancaire			2,95\$	1 474,38\$
2025-09-30 Frais bancaire			2,95\$	1 471,43\$
2025-10-09 Secrétariat de soutien	2025-22		125,00\$	1 346,43\$
2025-10-31 Frais bancaire			2,95\$	1 343,48\$
2025-11-13 Renouvellement au Registraire du Québec			40,00\$	1 303,48\$
2025-11-13 Secrétariat de soutien			125,00\$	1 178,48\$
2025-11-28 Frais bancaire			2,95\$	1 175,53\$
2025-12-31 Frais bancaire			2,95\$	1 172,58\$
	Total	1 987,34\$	2 351,26\$	
Solde du budget de fonctionnement au 31 décembre 2025				1 172,58\$

Bilan financier - Budget Sécurité routière				
Solde du budget Sécurité routière 2024				Montant
31 décembre 2024				1 093,55\$
Transactions 2025	Résolution	Dépôt	Retrait	Total
2025-01-31 Intérêts reçus		2,22\$		1 095,77\$
2025-02-24 Ajustement avec le compte Sécurité routière		8,96 \$		1 104,73\$
2025-02-28 Intérêts reçus		1,90 \$		1 106,63\$
2025-03-31 Intérêts reçus		1,99 \$		1 108,62\$
2025-04-30 Intérêts reçus		1,82 \$		1 110,44\$
2025-05-16 Dépôt chèque Programme Mobilité et sécurité routière		3 000,00 \$		4 110,44\$
2025-05-30 Intérêts reçus		4,35 \$		4 114,79\$
2025-06-30 Intérêts reçus		6,77 \$		4 121,56\$
2025-07-31 Intérêts reçus		7,00 \$		4 128,56\$
2025-08-29 Intérêts reçus		7,01 \$		4 135,57\$
2025-09-30 Intérêts reçus		6,80 \$		4 142,37\$
2025-10-31 Intérêts reçus		6,24 \$		4 148,61\$
2025-11-13 Paiement ATV			3 000,00 \$	1 148,61\$
2025-11-28 Intérêts reçus		3,47 \$		1 152,08\$
2025-12-31 Intérêts reçus		1,47 \$		1 153,55\$
	Total	3 060,00\$	3 000,00\$	
Intérêts reçus				
Solde du budget Sécurité routière au 31 décembre 2025				1 153,55\$

Bilan financier - Budget du comité Événements du CQ des Châteaux				
Solde du budget du comité Événements 2024				Montant
31 décembre 2024				1 134,65\$
Transactions 2025	Résolution	Dépôt	Retrait	Total
2025-01-31 Intérêts reçus		2,30\$		1 136,95\$
2025-02-28 Intérêts reçus		1,96\$		1 138,91\$
2025-03-31 Intérêts reçus		2,05\$		1 140,96\$
2025-04-30 Intérêts reçus		1,88\$		1 142,84\$
2025-05-30 Intérêts reçus		1,94\$		1 144,78\$
2025-06-30 Intérêts reçus		1,88\$		1 146,66\$
2025-07-31 Intérêts reçus		1,95\$		1 148,61\$
2025-08-29 Intérêts reçus		1,95\$		1 150,56\$
2025-09-30 Intérêts reçus		1,89\$		1 152,45\$
2025-10-31 Intérêts reçus		1,74\$		1 154,19\$
2025-11-28 Intérêts reçus		1,61\$		1 155,80\$
2025-12-31 Intérêts reçus		1,48\$		1 157,28\$
	Total	22,63\$		
Intérêts reçus				
Solde du budget du comité Événements au 31 décembre 2025				1 157,28\$

ANNEXE 2 - TABLEAU DES RÉSOLUTIONS 2025

CA-2025-01 08-01-2025	Il est proposé par Isabelle Chabot, appuyé par Pierre Turgeon de payer la somme de 125,00\$ à Jennifer Vachon pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2025.
CA-2025-02 08-01-2025	Il est proposé par Isabelle Chabot, appuyé par Laurie Plamondon, de désigner Pierre Turgeon comme 3 ^e signataire du compte Desjardins du Conseil de quartier.
CA-2025-03 12-02-2025	Les membres du Conseil de quartier Des Châtelers souhaitent interpeller la Ville de Québec afin que soit pris en considération le déneigement de la passerelle de la rue Rubens. Après vérification de plusieurs passerelles du quartier, des membres du conseil ont pu constater que la très grande majorité des passerelles du quartier étaient déneigées sauf celle de la rue Rubens. Ainsi, • Considérant que cette passerelle est très fréquentée par de nombreux citoyens dont des usagers du transport en commun, des étudiants, clients des commerces et services, etc.; • Considérant que tout au long de l'hiver, elle accumule beaucoup de neige et de glace ce qui rend sa traversée hasardeuse voir dangereuse à cause des possibles chutes, qu'un remblai se forme toujours à son entrée lors du déneigement de la rue; • Considérant que des demandes faites au 311 par des citoyens n'ont pas été considérées en raison du manque d'espace pour l'entreposage de la neige; • Considérant que d'autres passerelles sont de la même largeur et plus longues, comme celle à l'extrémité sud de la rue de l'Hôpital sont déneigées; • Considérant que le problème de manque d'espace pour l'entreposage de la neige pourrait être réglé en utilisant le petit parc près de ladite passerelle; • Considérant l'importance d'encourager les citoyens à se déplacer activement ce qui est en adéquation avec la Vision de la mobilité active 2023-2027 de la ville de Québec. Sur une proposition de Lorenzo Genois, appuyée par Valériya Funtikova, il est résolu à l'unanimité que le conseil de quartier des Châtelers recommande, pour le bien-être et la sécurité des citoyens, que la passerelle de la rue Rubens soit entretenue par les équipes de déneigement de la ville de Québec.
CA-2025-04 12-02-2025	Il est proposé par Isabelle Chabot, appuyé par Pierre Turgeon, de payer la somme de 125,00 \$ à Jennifer Vachon pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2025.
CA-2025-05 12-02-2025	Il est proposé par Lorenzo Genois appuyé par Pierre Turgeon, de verser la somme de 19,26 \$ à Isabelle Chabot pour les dépenses liées à l'hébergement pour le Google Drive du Conseil de quartier.
CA-2025-06 12-02-2025	L'AGA aura lieu le 9 avril à 19h à l'édifice Denis-Giguère. Cette décision est proposée par Isabelle Chabot et proposée par Pierre Turgeon.

CA-2025-07 12-03-2025	Considérant les besoins et les problématiques soulevés par les citoyens et l'organisme Sports-Loisirs L'Ormière dans le Rapport d'aménagement du parc Montchâtel; Sur proposition de Valériya Funtikova, appuyé par Lorenzo Genois, il est résolu par le conseil de quartier Des châtels d'appuyer l'action du <i>Collectif Montchâtel, fort de nature</i> ainsi que les recommandations formulées afin de résoudre les problématiques soulevées par les usagers du parc. Il est également demandé à la Ville de préciser ses intentions concernant le parc Montchâtel, afin de mieux répondre aux besoins et aux préoccupations.
CA-2025-08 12-03-2025	Considérant que le comité citoyen <i>Des Châtels en Action</i> contribue, par l'organisation d'activités et de projets à l'atteinte de plusieurs objectifs du plan d'action 2023-2025; Considérant qu'une demande de financement est déposée par le comité pour couvrir une partie des dépenses du projet <i>Rendez-vous du jardinage</i>, prévu le 4 mai 2025. Le montant demandé est de 672,60\$, soit la facture du fournisseur Vitalo, pour l'animation du secteur familial; Il est proposé par Laurie Plamondon, dûment appuyé par Cyril Janody, que le conseil de quartier accorde, à l'unanimité, le financement demandé lorsque l'activité sera réalisée.
CA-2025-09 12-03-2025	Il est proposé par Lorenzo Genois, appuyé par Valériya Funtikova, d'adopter à l'unanimité le rapport d'activités et les États financiers 2024.
CA-2025-10 12-03-2025	Il est proposé par Pierre Turgeon, appuyé par Laurie Plamondon, de payer la somme de 125,00 \$ à Jennifer Vachon pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2025.
CA-2025-11 12-03-2025	Considérant l'importance grandissante que prendra le transport en commun dans la Ville dans les années à venir; Considérant différents problèmes relevés au niveau du « service » en bus globalement; Considérant la venue prochaine du tramway; Il est proposé par Lorenzo Genois, dûment appuyé par Isabelle Chabot, que le conseil de quartier recommande à l'unanimité l'appui à la création d'une Table de concertation sur le transport en commun dans la Ville de Québec.
CA-2025-12 09-04-2025	Il est proposé par Julie Renaud, appuyé par Lorenzo Genois, de nommer Isabelle Chabot au poste de Présidente, Laurie Plamondon au poste de trésorière, Pierre Turgeon au poste de vice-président et Valeriya Funtikova au poste de secrétaire jusqu'à la prochaine assemblée générale en 2026.
CA-2025-13 09-04-2025	Il est proposé par Isabelle Chabot, appuyé par Laurie Plamondon, de payer la somme de 250,00 \$ à Jennifer Vachon pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril et de l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2025.
CA-2025-14 14-05-2025	Il est proposé par Laurie Plamondon, appuyée par Isabelle Chabot, de payer la somme de 845.99\$ à Pierre Turgeon pour le remboursement de dépenses reliées aux activités de Des Châtels en Action (Café Réparation et Rendez-vous du jardinage).
CA-2025-15 14-05-2025	Il est proposé par Isabelle Chabot, appuyé par Pierre Turgeon, de déposer le mémoire rédigé par le Conseil de quartier Des Châtels dans le cadre des

	activités de participation publique en lien avec le Plan particulier d'urbanisme du secteur Chauveau.
CA-2025-16 14-05-2025	Il est proposé par Laurie Plamondon, appuyé par Isabelle Chabot, de payer la somme 672.60\$ à Vitalo pour sa participation au Rendez-vous du jardinage tel que convenu à la résolution CA-2025-08.
CA-2025-17 11-06-2025	- Considérant qu'il n'y a pas de service d'autopartage dans le quartier; - Considérant qu'un service d'autopartage permet d'offrir une alternative de mobilité intéressante aux citoyens qui le désirent; - Considérant qu'un service d'autopartage combiné avec le transport en commun et la mobilité active (exemple AVélo) constitue un cocktail transport complet et permet ainsi d'éviter l'acquisition d'une voiture ou d'une deuxième voiture. Certains citoyens pourraient même se départir d'une voiture; - Considérant que des experts en mobilité comme Catherine Morency explique régulièrement que l'autopartage peut remplacer entre 8, 12 et parfois 20 véhicules privés; - Considérant que le secteur des transports constitue la plus grande cause d'émission de GES et de pollution à Québec; - Considérant que des actions environnementales doivent être initiées pour lutter contre les changements climatiques afin de contribuer au bien-être actuel et futur des citoyens du quartier; Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Isabelle Chabot, il est résolu par le conseil de quartier des Châtels de demander l'appui de la ville afin d'instaurer un service d'autopartage tel que « Communauto » dans les quartiers des Châtels et Loretteville. Un comité citoyen incluant un représentant de la Ville de Québec devrait être formé afin de faire avancer ce dossier de mobilité.
CA-2025-18 11-06-2025	- Considérant les enjeux de sécurité autant piétonnier que routier à l'intersection des rue l'Ormière, Blain et les alentours; - Considérant l'école de la Chaumière à proximité; Le conseil de quartier dépose une présentation sur les propositions d'améliorations dans le quartier. Sur une proposition de Laurie Plamondon, appuyé par Julie Renaud, il est résolu par le conseil de quartier des Châtels d'appuyer la démarche et de transmettre la présentation à l'équipe du STMI de la Ville de Québec.
CA-2025-19 11-06-2025	Il est proposé par Laurie Plamondon, appuyé par Valériya Funtikova, de payer la somme de 125,00 \$ à Jennifer Vachon pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2025.
CA-2025-20 11-06-2025	Il est proposé par Cyril Janody, appuyé par Lorenzo Genois, de payer la somme de 191,19 \$ à Laurie Plamondon pour le remboursement des frais de repas du 25 avril 2025.
CA-2025-21 10-09-2025	CONSIDÉRANT QUE : - Le faible taux de participation aux activités des conseils de quartier reflète un sentiment d'impuissance et un désengagement citoyen, ce qui appelle à une revalorisation de leur rôle comme espaces de co-construction démocratique (INM, 2017, p. 6-7);

	- Le manque de ressources humaines et financières, conjugué à une charge administrative importante et un engagement à temps partiel limite la capacité des conseils de quartier à remplir entièrement leur mission, ce qui contraste avec les soutiens accordés dans d'autres villes (Toronto, Paris, Bologne); - Le rôle des conseils de quartier est trop souvent restreint à un avis consultatif en urbanisme, alors qu'ils devraient être en mesure de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets touchant plusieurs dimensions de la vie de quartier (mobilité, culture, environnement, loisirs, etc.); - Les délais de réponse de l'administration municipale compromettent la réactivité et la portée des initiatives citoyennes, affectant la confiance envers les instances participatives locales; - L'expertise citoyenne, bien que présente, demeure marginalisée dans les prises de décisions municipales, malgré les recommandations récurrentes d'intégrer les citoyens en amont des projets (INM, 2017, p. 13); - Les transitions sociale et écologique exigent des mécanismes participatifs renouvelés, inclusifs et décentralisés, capables de soutenir l'adaptation, la résilience et la cohésion communautaire; - Des exemples internationaux (Montréal, Bologne, Barcelone, Naples) démontrent que des structures locales dotées de ressources, d'autonomie et d'outils de participation hybrides (présentiels et numériques) favorisent la gouvernance collaborative et l'adhésion citoyenne aux projets locaux; - Le financement actuellement accordé aux conseils de quartier à Québec (0,025 % du budget municipal) est largement inférieur à celui observé à Montréal (0,5 % du budget) et Paris (5 % du budget), nuisant à leur impact potentiel ; PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU PAR LE CONSEIL DE QUARTIER DES CHÂTELS QUE: 1. La Ville de Québec organise des États généraux sur les conseils de quartier, rassemblant les parties prenantes concernées, dans le but de redéfinir leur rôle, leur gouvernance et leur financement, à la lumière des constats posés dans le diagnostic de l'INM (2017) et des meilleures pratiques observées au Québec, au Canada et à l'international; 2. La Ville de Québec attribue aux conseils de quartier un pouvoir d'initiative, accompagné d'un financement représentant au minimum 1 % du budget municipal, afin de leur permettre de proposer et réaliser des projets structurants adaptés aux besoins des citoyens de leur quartier (mobilité, culture, environnement, loisirs, etc.); 3. La Ville de Québec bonifie le soutien administratif aux conseils de quartier en leur offrant des services partagés de secrétariat (rédaction des comptes rendus, rapports) et de comptabilité (production des états financiers), et en désignant un·e agent·e municipal·e de liaison pour les accompagner dans leur fonctionnement quotidien et dans la réalisation de leurs initiatives et en adoptant une procédure de voie rapide dans l'administration de la ville afin qu'elle réponde rapidement aux initiatives et suggestions des conseils de quartier.
--	---

	Il est proposé par Pierre Turgeon, appuyé par Cyril Janody, d'adopter cette résolution sur le renforcement des conseils de quartier de la Ville de Québec.
CA-2025-22 08-10-2025	Il est proposé par Laurie Plamondon, appuyé par Valeriya Funtikova, de payer la somme de 125,00 \$ à Jennifer Vachon pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2025.
CA-2025-23 12-11-2025	À la suite de la présentation faite au Conseil de quartier par Mme Jessica Beaudoin, résidente de la rue Thibault, le 8 octobre 2025, d'une proposition d'aménager un parc pour enfants dans son secteur, les membres du Conseil de quartier désirent se prononcer. Considérant que cette proposition atteint l'objectif no. 9 du Plan d'action biennal du Conseil de quartier « Bonification des infrastructures de loisir sur le territoire » et plus précisément l'action 9.2 - Appuyer et soutenir les projets des citoyens en matière d'infrastructure de loisir (piscine, jeux d'eau, aire de jeux canine, jardin communautaire, etc) : Il est proposé par Laurie Plamondon, appuyé par Cyril Janody, de recommander que soit considérée sérieusement la proposition de Mme Beaudoin par le service de l'aménagement des parcs de la ville de Québec.
CA-2025-24 12-11-2025	Il est proposé par Cyril Janody, appuyé par Laurie Plamondon, de payer la somme de 436,00\$ à Pierre Turgeon pour le remboursement de dépenses reliées aux activités de Des Châtelers en Action (Café Réparation du 9 novembre 2025) et ce, à partir du compte de Des Châtelers en Action. Les démarches entreprises avec Communauto pour avoir une station dans le quartier et Loretteville commencent à porter des fruits et une voiture est maintenant disponible dans le quartier depuis peu. De concert avec Linda Duchaine du Conseil de quartier Loretteville, le Conseil de quartier des Châtelers organise une petite rencontre d'échange sur l'utilisation de ce service d'autopartage. Pierre participera à cette activité qui aura lieu ce dimanche 16 novembre à 13h près de la voiture de Communauto dans le stationnement de l'édifice Denis-Giguère afin de présenter son expérience d'utilisateur. Les membres sont d'accord pour partager cette activité sur notre page Facebook.
CA-2025-25 12-11-2025	Il est proposé par Julie Renaud, appuyé par Jean-François Martineau, de verser la somme de 40,00 \$ à Pierre pour payer les frais de renouvellement au registraire des entreprises.
CA-2025-26 12-11-2025	Il est proposé par Laurie Plamondon, appuyé par Jean-François Martineau, de payer la somme de 3000 \$ à Accès transport viable pour la planification et la réalisation du parc d'éducation à l'école St-Claude en 2025, à partir du compte de sécurité routière.
CA-2025-27 12-11-2025	Il est proposé par Julie Renaud, appuyé par Cyril Janody, de payer la somme de 125,00 \$ à Jennifer Vachon pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2025.